



# Créer le patrimoine de demain

en promouvant et stimulant une architecture durable locale

## Améliorer la qualité des nouvelles constructions

Les constructions nouvelles sur les territoires des trois parcs : Pyrénées Ariégeoises, Vosges du Nord et Grands Causses manquent trop souvent de qualité, de bons matériaux, de performance énergétique, d'intégration dans l'environnement.

Et le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement du département (CAUE) ne suffit pas à la tâche. Il est consulté dans seulement 15 % des cas.

Pas de meilleure solution, pour les trois parcs, que de s'intégrer au processus de réflexion en amont puis de valider les projets, pour prodiguer aux futurs habitants des conseils architecturaux imprégnés des valeurs des parcs.

## L'inspiration d'une expérience autrichienne et la mutualisation du travail des trois parcs

Le Parc des Vosges du Nord était en contact avec une région au-

trichienne, le Vorarlberg, dans laquelle certaines communes ont mis en place un système de commission collégiale, avec des architectes, ce qui a amélioré la qualité architecturale et environnementale du bâti nouveau.

Les communes sont déjà nombreuses à souhaiter bénéficier de ce dispositif. Les porteurs de projet sont satisfaits des améliorations apportées à leur projet. Les architectes apprécient d'être soutenus dans leurs propositions face à leurs clients.

## Collégialité et participation

Le projet innove par sa démarche collégiale et participative pour pré-instruire les permis de construire. Cela permet une auto-formation des participants à la démarche. L'opération a par ailleurs expérimenté un « guichet unique » permettant au porteur de projet de trouver une réponse globale à ses besoins.

Crédit Photo : SMPNPPA - CDK en conseil

